



AVIS DE CONSULTATION

Avis n° : 69

Objet du marché : Mission de définition d'un programme pour la Maison du Parc naturel régional de Camargue aux Saintes Maries de la Mer

Lieu d'exécution : Parc naturel régional de Camargue

Lieu de livraison : Parc naturel régional de Camargue – Mas du Pont de Rousty – 13200 Arles

Caractéristiques principales :

L'objectif consiste à permettre au Syndicat Mixte du Parc naturel Régional de Camargue, maître d'ouvrage de l'opération de réhabilitation de sa maison du Parc et conformément à l'article 2 de la Loi du 12 juillet 1985 dite Loi « M.O.P », de « s'assurer de la faisabilité et de l'opportunité de l'opération envisagée, d'en déterminer la localisation, d'en définir le programme, d'en arrêter l'enveloppe financière prévisionnelle..... ».

La mission du programmiste permettra ainsi au maître d'ouvrage de définir précisément le projet d'aménagement en permettant de préciser le montant des travaux, des missions et des frais annexes et de constituer les dossiers de demande de financements. Le prestataire accompagnera également le maître d'ouvrage pour l'organisation et le lancement du concours pour le recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre. Il apportera son expertise juridique, technique et environnementale pour l'analyse des réponses au programme qu'il aura défini et participera au jury de sélection.

Cahier des charges : voir document joint au présent avis de consultation

Justifications à produire quant aux qualités et capacité du candidat :

En plus des pièces nécessaires à l'appréciation des candidatures (renseignements concernant la situation juridique, les références professionnelles et la capacité technique, économique et financière de l'entreprise tels que prévus aux articles 44 et 45 du Code des marchés publics), l'offre devra comprendre les pièces suivantes :

- la démarche d'intervention proposée pour chacune des phases,
- un devis détaillé précisant le nombre de jours d'intervention consacrés à chacune des phases de la mission ainsi que les conditions de paiement,
- le planning prévisionnel des différentes phases d'intervention, et la durée de la mission,
- le nom du chef de projet ainsi que la composition de l'équipe mobilisée en précisant la qualification, l'expérience des différents intervenants et le nombre de jours passés sur la mission par chaque membres de l'équipe,
- des exemples de références similaires ou proches du travail demandé,
- déclaration sur l'honneur du candidat pour justifier qu'il a satisfait aux obligations sociales et fiscales. Le candidat retenu devra fournir dans un délai de 10 jours les attestations sociales et fiscales (article L324-14 du code du travail)
- RIB

Critères d'attribution : voir cahier des charges

Type de procédure : procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 18 novembre 2009 à 16h00

Renseignements complémentaires :

Elen Le Roux – chargée de mission architecture, urbanisme, paysage et énergie – tel :
04.90.97.10.40. – archi.paysage@parc-camargue.fr

Dominique Vergnaud –responsable Economie Rurale et Actions Culturelles – d.vergnaud@parc-camargue.fr

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Les plis contenant tous les renseignements demandés ci-dessus doivent porter la mention suivante en haut à gauche : « Programmiste Maison du Parc- ne pas ouvrir »

Et doivent être envoyées à l'adresse suivante :

Monsieur le Président

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue

Mas du Pont de Rousty

13200 ARLES

Date d'envoi du présent avis à la consultation : 26 octobre 2009